



## MISE EN PLACE FORCEE des ELSP **POSTE POLYVALENT :**

Lors du CTS du 28 mars 2022, la direction a informé les OS représentatives de la création d'ELSP sur le CP avec en plus une création **d'un poste polyvalent remplaçant...**

Le sujet n'étant pas à l'ordre du jour, le SPS a bien évidemment demandé si ce poste était dans le nouvel organigramme... bien sûr que non...LA DAP se fait attendre pour un retour tant attendu, ici !!!

Riche de l'arrivée de nos nouveaux collègues (quelle blague), le nombre de postés est de 91 réel (96 théorique) sans l'ouverture des ELSP (2 Svts) et ce nouveau poste polyvalent (1 Svt).

Le SPS s'est opposé à la mise en place des ELSP **sans apport d'effectif** afin d'éviter une ouverture d'un service « **bancale** ».

Mais le directeur a indiqué **l'injonction** (c'est à la mode sur le CP) faite par le DI. L'obligation de répondre favorablement aux directives de celui-ci alors même qu'il gratifie les Surveillants du CP de Seysses d'un **0 pointé** en apport de personnel à la prochaine CAP (pour être clair 1 an sans Surveillant) est une marque de mépris.

Une prime pour le Directeur viendrait-elle tout précipité ? Il est bien plus intéressant que de s'opposer à la désorganisation RH de l'établissement en oubliant toutes considérations à l'égard de ses agents ; comme la fatigue, les heures supplémentaires outrancières et la vie de son personnel.

Pour le SPS, la création d'un tel poste est encore une décision qui ne se justifie pas car le remplacement aurait pu par exemple être effectué par des Surveillants Postés (volontaires dans chaque équipe) qui souhaitent soufflés un peu, avoir des week-end pendant les vacances. C'est pourtant une pratique mis en oeuvre dans bon nombre d'établissements...

## **BILAN : 3 SVTS de moins chez les** **« postés »**

45 minutes sur le sujet au dernier CTS n'a pas fait plier la **prime du directeur certainement bien salée**. La priorité des ELSP ne donne pas lieu **aux postés** d'avoir enfin des repos bien mérités...Après 2021, encore un été sacrifié pour les postés ???

Voici donc les nouvelles priorités du chef d'établissement, les Surveillants apprécieront.

Le 15/04/2022, David M pour le bureau local SPS

# **LE Syndicat 100% Surveillants !**